



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communion luthérienne et réformée

SYNODE NATIONAL DE LILLE 2017

CAHIER POST-SYNODAL



Seuls les « Actes » du Synode font foi quant au compte-rendu des débats et délibérations.

SOMMAIRE

<i>1. Relevé des décisions</i>	Page 3
<i>2. Texte des décisions</i>	4
<i>3. Message du président du Conseil national</i>	17
<i>4. Message du trésorier du Conseil national</i>	25
<i>5. Aumônerie (éléments)</i>	27



Le Synode de Lille 2017

1. Relevé des décisions

- Décision 1 – Élection du modérateur du Synode
- Décision 2 – Élection du bureau du Synode
- Décision 3 – Adoption de l'emploi du temps
- Décision 4 – Modification du Règlement d'application (Collèges synodaux confessionnels)
- Décision 5 – Élections quadriennales : élection des membres titulaires du Conseil national
- Décision 6 – Élections quadriennales : élection des membres titulaires de la CAG
- Décision 7 – Élections quadriennales : élection des membres titulaires de la Commission des ministères
- Décision 8 – Élections quadriennales : élection des membres titulaires de la Coordination Évangélisation et formation
- Décision 9 – Élections quadriennales : élection des membres titulaires de la Commission d'appel
- Décision 10 – Récapitulatif du mouvement des ministres
- Décision 11 – Suppression de postes
- Décision 12 – Poste de secrétaire national à la communication
- Décision 13 – Voix délibératives dans un synode régional
- Décision 14 – Suppression de voix délibérative dans un synode régional
- Décision 15 – Voix consultatives et délibératives dans les synodes régionaux
- Décision 16 – Associations culturelles
- Décision 17 – Délégation à l'assemblée générale de la Fédération protestante de France
- Décision 18 – Coordination Évangélisation et Formation
- Décision 19 – Approbation des comptes annuels (compte de résultat 2016 et bilan au 31 décembre 2016) et des actes de gestion financière et d'administration légale des biens
- Décision 20 – Affectation du résultat 2016 de l'Union nationale
- Décision 21 – Approbation du budget du Titre A 2017
- Décision 22 – Traitement des ministres pour l'année 2017
- Décision 23 – Traitement des ministres pour l'année 2018
- Décision 24 – Contributions des régions au Titre A du budget de l'Union nationale pour l'exercice 2018
- Décision 25 – Élections quadriennales : élection des membres suppléants du Conseil national
- Décision 26 – Élections quadriennales : élection des membres suppléants de la CAG
- Décision 27 – Élections quadriennales : élection des membres suppléants de la Commission des ministères
- Décision 28 – Élections quadriennales : élection des membres suppléants de la Coordination Évangélisation et formation
- Décision 29 – Élections quadriennales : élection des membres suppléants de la Commission d'appel
- Décision 30 – Vers une nouvelle Déclaration de foi
- Décision 31 – Une nouvelle Déclaration de foi
- Décision 32 – Vœu n°1 : L'ÉPUdF se présente aux étudiants en théologie de l'IPT
- Décision 33 – Vœu n°2 : Mineurs étrangers
- Décision 34 – Vœu n°3 : Les prédicateurs non pasteurs
- Décision 35 – Vœu n°4 : Exilés
- Décision 36 – Vœu n°5 : Catéchèse en learning-game (e-learning)
- Décision 37 – Décision suggérée par le déroulement du synode
- Décision 38 – Élection du modérateur du Synode 2018

*Le Synode comptait 105 membres inscrits disposant de la voix délibérative.
La majorité absolue était donc à 53 voix.*

2. Textes des décisions

Décision 1 – Election du modérateur du Synode

Pasteure Anne FAISANDIER, 94 voix, élue.
1 bulletin nul

Décision 2 – Élection du bureau du Synode

Sont élus par acclamation en qualité de questeurs : Roselyne ARNAUD-DESPRES, Isabelle BOLGERT, Marc de BONNECHOSE, Loïc ENGELHARD (désigné chef-questeur), Corinne GIBELLO-BERNETTE, Marcel MBENGA, Stéphane GRIFFITHS.

Sont élus par acclamation en qualité de secrétaires : Michel CLÉMENT, Aurélie DERUPT, Judith DORÉ, Michèle MARLIER, Jacqui MUNCH, Serge RASPAUD.

Sont élus en qualité de vice-modérateurs : pasteur Olivier FILHOL (réformé ; 88 voix) et Mr Marc ORTLIEB (luthérien, 95 voix).

Décision 3 – Emploi du temps (à main levée)

Le Synode adopte le projet d'emploi du temps qui lui a été soumis.

Décision 4 – Modification du Règlement d'application (Collèges synodaux confessionnels)

(89 voix pour, 0 contre)

Le Synode national,

Vu l'article 36 (§ 4) de la Constitution,

Vu les articles 75 à 77 du Règlement des synodes,

Sur proposition de la Commission du règlement,

Décide de remplacer les §§ 9.1 et 9.2 du Règlement d'application de l'article 16 par les dispositions qui suivent :

9.1. Chaque membre avec voix délibérative d'un synode fait partie avec la même voix du collège confessionnel que celui de l'institution qui l'a désigné.

Toutefois, les représentants de l'association culturelle à vocation régionale d'une région luthérienne et réformée siègent, au Synode régional ou au Synode national - quand ils font partie de la délégation élue par le synode régional - avec voix consultative à chacun des collèges confessionnels.

Il en est de même pour le président ou le trésorier du conseil régional de cette région s'il ne siège pas au synode régional au titre de cette association culturelle.

9.2. Les membres avec voix consultative sont inscrits dans l'un des deux collèges confessionnels ; toutefois, ils sont inscrits avec voix consultative dans les deux collèges quand ils siègent :

- dans le synode d'une région luthérienne et réformée,

- comme président ou trésorier du conseil régional, ou
- au titre de représentant de l'Union nationale, ou
- comme enseignant de l'IPT désigné par le conseil de l'IPT parmi les enseignants titulaires inscrits sur le rôle des ministres de l'Union nationale,

- au Synode national,

- au titre des alinéas b ou c du §3 de l'article 10 de la Constitution (pour l'inspecteur ecclésiastique, le président ou le trésorier du conseil d'une région luthérienne et réformée),
- comme président du conseil national, de la commission des ministères ou de la coordination nationale Evangélisation-Formation,
- au titre des alinéas d à h du §4 du même article 10,

- au synode d'une région luthérienne et réformée ou au synode national, au titre de la délégation des communautés, œuvres et mouvements (sauf si l'organe délibérant de l'institution a expressément fait le choix que son représentant participe à l'un des collèges confessionnels).

Décision 5 – Élections quadriennales : élection des membres titulaires du Conseil national

Ont obtenu :

Emmanuel de BARY	96 voix	Elu
Catherine BERGERON	96 voix	Elue
Marc BOSS	96 voix	Elu
Jean-François BREYNE	96 voix	Elu
Margreet DIELEMAN	96 voix	Elue
Perrine DUFOIX	93 voix	Elue
Carine FRANK	96 voix	Elue
Jean FREY	96 voix	Elu
Jean-François GUERY	95 voix	Elu
Jean-Thomas HEINTZ	96 voix	Elu
Christiane IRIBARREN	94 voix	Elue
Christine MIELKE	95 voix	Elue
Paolo MORLACCHETTI	96 voix	Elu
Jean-François NARDIN	96 voix	Elu
Alain PELISSIER	94 voix	Elu
Denis RICHARD	96 voix	Elu
Emmanuelle SEYBOLDT	94 voix	Elue
Michelle VALLERY	95 voix	Elue
Gilles VIDAL	96 voix	Elu
Gaspar VISSERT HOOFT	94 voix	Elu

Ont également obtenu : Pascal GEOFFROY : 2 voix ; Valérie MITRANI : 1 voix.

Décision 6 – Élections quadriennales : élection des membres titulaires de la CAG

Ont obtenu :

Lucien ABAH	96	Elu
Colette DUVERNOY	96	Elue
Christophe JACON	96	Elu
Monique ORIEUX	96	Elue
Philippe SAUTTER	96	Elu
Sophie ZENTZ-AMEDRO	96	Elue

Décision 7 – Élections quadriennales : élection des membres titulaires de la Commission des ministères

Ont obtenu :

Sylvie ARNSTAM	95	Elue
Stephen BACKMAN	94	Elu
Anne-Laure BANDELIER	95	Elue

Annie COLOMBERO	95	Elue
Mirana DIAMBAYE	95	Elue
Bernard DUGAS	95	Elu
Martine GASTINEL	95	Elue
Dominique HERNANDEZ	94	Elue
Vincent NEME-PEYRON	95	Elu
Richard TAUFER	95	Elu

A également obtenu 1 voix : Pierre BLANZAT.

Décision 8 – Élections quadriennales : élection des membres titulaires de la Coordination Évangélisation et formation

Ont obtenu :

Jean-Pierre ANZALA	99	Elu
Corinne BITAUD	100	Elue
Anne-Marie BORNE	100	Elue
Jean-Daniel CHEVALIER	100	Elu
Anne FAISANDIER	99	Elue
Hervé GANTZ	98	Elu
Françoise GIFFARD	100	Elue
Jean-Pierre LE GUILLOU	99	Elu
Françoise MARTY	100	Elue
Jean-Paul ROUSSENNAC	99	Elu
Katharina SCHÄCHL	100	Elue
Sophie SCHLUMBERGER	99	Elue
Caroline SCHRUMPF	100	Elue
Basile ZOUMA	100	Elu

Ont également obtenu 1 voix : Arnaud LÉPINE, Patrice FONDJA, François DANTHON, Eric PERRIER.

Décision 9 – Élections quadriennales : élection des membres titulaires de la Commission d'appel

Ont obtenu :

Antoine CABALLÉ	99	Elu
Judith DORÉ	98	Elue
Didier FIEVET	99	Elu

Nadine HELLER	99	Elue
Lucile MESNIL	99	Elue
Marie-Christine MICHAU	99	Elue
Julie-Marie MONGE	99	Elue
Mayanga PANGU	99	Elu
Simon WIBLÉ	99	Elu

A également obtenu 1 voix : Michel CLÉMENT.

Décision 10 – Récapitulatif du mouvement des ministres (87 voix pour, 0 contre)

Le Synode national de l'Église protestante unie de France, réuni à Lille du 25 au 28 mai 2017, approuve, pour ce qui le concerne, le récapitulatif du Mouvement des ministres EPUDF du 21 mars 2016 au 26 mars 2017.

Décision 11 – Suppression de postes (83 voix pour, 0 contre)

Le Synode national,
 Vu l'article 24 de la Constitution,
 Vu la demande des synodes régionaux 2016 des régions Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur et Centre-Alpes-Rhône,
 Sur la proposition du Conseil national et le rapport de la Commission des affaires générales,
 Décide la suppression des postes suivants :

- Région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur : Avignon 2,
- Région Centre-Alpes-Rhône : Change – Aumônerie des maisons de retraite.

Décision 12 – Poste de secrétaire national à la communication (77 voix pour, 0 contre)

Le Synode national,
 Vu l'article 24 de la Constitution,
 Vu la décision 5 du Synode national de Lyon 2013,
 Vu le bilan du poste présenté au Conseil national de décembre 2016 (annexe 8),
 Vu le cahier des charges mis à jour du poste à la suite de ce bilan (annexe 9),
 Sur la proposition du Conseil national et le rapport de la Commission des affaires générales,
 Décide la transformation du poste temporaire de Secrétaire national à la communication en poste permanent.

Décision 13 – Voix délibératives dans un synode régional (86 voix pour, 0 contre)

Le Synode national,
 Vu l'article 7, § 2.2 de la Constitution,
 Vu la décision 20 du Synode national d'Avignon (2014)
 Vu la décision du Synode régional 2016 de la région Centre-Alpes-Rhône,
 Accorde pendant le reste de la présente période quadriennale 2016-2019, une voix délibérative à l'association culturelle de l'Église protestante unie de Mâcon.

Décision 14 – Suppression de voix délibérative dans un synode régional

(86 voix pour, 0 contre)

Le Synode national,
 Vu l'article 7, § 3.3 de la Constitution,
 Vu la décision 20 du Synode national d'Avignon (2014)
 Vu la décision du Synode régional 2016 de la région Centre-Alpes-Rhône,
 Vu la décision du Conseil national en date du 22 janvier 2017 de créer le poste temporaire « Villefranche – Lyon Nord » du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019,
 Supprime la voix délibérative supplémentaire accordée à l'association culturelle de Villefranche par le Synode national 2016 (décision 6).

Décision 15 – Voix consultatives et délibératives dans les synodes régionaux

(91 voix pour, 0 contre)

Le Synode national,

Vu l'article 7, § 3.3 de la Constitution,

Vu la décision 20 du Synode national d'Avignon (2014)

Vu la décision du Synode régional 2016 de la région Centre-Alpes-Rhône

Accorde pendant le reste de période quadriennale 2016-2019, une voix consultative supplémentaire aux associations culturelles suivantes : St-Sauveur-St-Michel, La Pervenche, Le Cheylard-Le Talaron et Serre-de-la-Palle, suivant la répartition suivante :

Postes	St Sauveur –St Michel- La Pervenche		Le Cheylard-Serre de la Palle	
Association	St-Sauveur-St-Michel	La Pervenche	Le Cheylard-Le Talaron	Serre-de-la-Palle
Année 2017	D	C	C	D
Année 2018	C	D	D	C
Année 2019	D	C	C	D

D : voix délibérative C : voix consultative

Décision 16 – Associations culturelles (91 voix pour, 0 contre)

Le Synode national,

Vu l'article 2 des statuts de l'Union nationale,

Vu l'article 11 (§2) de la Constitution de l'Eglise protestante unie de France,

1° confirme l'admission à l'Union nationale de :

- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie de Lyon-Terreux (anciennement Eglise réformée des Terreux - région Centre-Alpes-Rhône),
- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie de Vialas-Genolhac (regroupement des associations culturelles de Vialas et de Genolhac – région Cévennes-Languedoc-Roussillon),
- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie du Jura (regroupement des associations culturelles de Dôle et du Jura-Sud – région Est-Montbéliard),
- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie d'Epinal-Thaon (regroupement des associations culturelles d'Epinal et de Thaon – région Est-Montbéliard)
- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie de Thiérache (regroupement des associations culturelles de Landouzy-la ville/Hirson et de Parfondeval – Région Nord-Normandie),
- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie du Cambrésis (regroupement des associations culturelles de Cambrai-Wallincourt et de Est-Cambrésis – Région Nord-Normandie),
- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie d'Orléans (anciennement Eglise réformée d'Orléans - région Ouest),

qui ont adopté de nouveaux statuts comportant un changement de dénomination ;

2° prononce l'admission à l'Union nationale de :

- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie de La Voulte – Beauchastel (région Centre-Alpes-Rhône),
- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie de Quiévy (Région Nord-Normandie),

Décision 17 – Délégation à l'assemblée générale de la Fédération protestante de France

(90 voix pour, 0 contre)

Le Synode national,

Vu la décision 4 du Synode national de Lyon 2013,

Vu le rapport du Conseil national, au point 9.53,

Décide de mettre en œuvre le calendrier ordinaire de renouvellement de la délégation de l'EPUDF à l'assemblée générale de la Fédération protestante de France et, par conséquent, de procéder à cette élection lors de sa session 2018.

Décision 18 – Coordination Évangélisation et formation (86 voix pour, 0 contre)

Le Synode national,

Vu la Constitution, article 12C,

Vu la décision 12 du Synode national de Nancy 2016,

Approuve le cahier des charges de la Coordination nationale Évangélisation et formation tel qu'il est présenté dans l'annexe 7 du rapport du Conseil national.

Décision 19 – Approbation des comptes annuels (compte de résultat 2016 et bilan au 31 décembre 2016) et des actes de gestion financière et d'administration légale des biens (80 voix pour, 0 contre)

Le Synode national,

Ayant pris connaissance du compte de résultat 2016 et du bilan au 31 Décembre 2016 de l'Union nationale des associations culturelles de l'Eglise protestante unie de France, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes,

- approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils lui sont soumis, soit un total de bilan à 73 943 123 €, et présentant un déficit pour un montant de 246 891,12 €,
- délègue au synode de chaque région le soin :
 - 1 - de rendre compte des titres B, C, D et E de sa circonscription,
 - 2 - d'affecter le résultat de la région tel qu'il ressort de l'arrêté des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- approuve les actes de gestion financière et d'administration légale des biens au cours de l'exercice écoulé.

Décision 20 – Affectation du résultat 2016 de l'Union nationale (83 voix pour, 0 contre)

Le Synode national,

Ayant pris connaissance du rapport de gestion financière du Conseil national ainsi que des comptes de l'Union nationale pour l'exercice 2016, approuve :

1. l'affectation du résultat des opérations du siège (produits financiers compris) à la réserve générale, pour un montant de :

- | | |
|--|--------------|
| • Résultat du titre A | 164 270,89 € |
| • Produits financiers sur les comptes du siège | 1 432,39 € |

Total 165 703,28 €

2. l'affectation des résultats aux fonds spécifiques tels qu'ils lui sont soumis :

- | | |
|-------------------------------------|----------------|
| • Fonds immobilier | - 21 597,82 € |
| • Fonds allocations | 0 € |
| • Fonds entraide | 1 439,33 € |
| • Fonds assurance | 19 040,00 € |
| • Fonds protestantisme et images | - 10 620,99 € |
| • Fonds IPT | 0 € |
| • Fonds projets | - 529 508,06 € |
| • Fonds Témoignage et développement | - 38 000,00 € |

3. l'affectation du produit de cession de valeurs mobilières pour un montant de 283 543,41 € :

- au fonds projets, rubrique « Projets pluriannuels »: 283 543,41 €

Soit un total de résultat affecté au titre du siège de - 130 000,85 €

4. La délégation au synode de chaque région précisée dans la décision 1 portera sur :

- | | |
|--|----------------|
| • l'affectation du résultat du Titre E à la réserve « Consistoire » | - 31 236,01 € |
| • l'affectation du résultat des opérations des régions pour un montant global de | - 120 229,25 € |
| • l'affectation du résultat global des fonds des régions pour un montant global de | + 34 574,99 € |

Total affecté égal au résultat des comptes annuels de l'Union nationale - 246 891,12 €

Décision 21 – Approbation du budget du Titre A 2017 (87 voix pour, 1 contre)

Le Synode national,

Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

Approuve le budget du Titre A pour l'année 2017, arrêté à 6 202 977 € en recettes et dépenses.

Décision 22 – Traitement des ministres pour l'année 2017 (84 voix pour, 0 contre)

Le Synode national,

Vu l'article 27 du Règlement d'application de la Constitution,

Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

Approuve les décisions prises par le Conseil national relatives aux traitements des ministres, à savoir :

- a) le traitement brut mensuel de base est porté à 1 182,18 € au 1er janvier 2017 ;
- b) le taux de base du supplément pour enfant à charge est maintenu à 47,22 € par enfant et par mois, celui à taux majoré à 91,06 € ;
- c) le montant maximum de l'indemnité de résidence est maintenu à 1 360 € bruts ;
- d) le montant du crédit documentaire est porté à 275 €.

Décision 23 – Traitement des ministres pour l'année 2018 (80 voix pour, 0 contre)

Le Synode national, sur proposition du Conseil national,

- fixe à 1% le taux maximal d'augmentation du traitement brut mensuel de base de l'année 2018 par rapport à celui de l'année 2017.
- délègue au Conseil national la possibilité d'ajuster ce taux d'augmentation du traitement brut mensuel de base (TBMB) entre 0% et 1 % et la date d'application de cette augmentation au cours de 2018, en une ou plusieurs fois, en fonction de l'inflation effectivement constatée.

Décision 24 – Contributions des régions au Titre A du budget de l'Union nationale pour l'exercice 2018 (96 voix pour, 1 contre)

Le Synode national,

Sur proposition du Conseil national,

fixe les contributions des régions au Titre A 2018 comme suit:

Région	Budget 2018
Centre-Alpes-Rhône	1 170 000
Cévennes-Languedoc-Roussillon	750 000
Est-Montbéliard	236 000
Nord-Normandie	237 000
Ouest	532 000
Provence-Alpes-Corse-Côte d'azur	520 000
Région parisienne	1 703 700
Sud-ouest	680 000
Inspection luthérienne de Paris	94 000
Total	5 922 700



Décision 25 – Élections quadriennales : élection des membres suppléants du Conseil national

Ont obtenu :

Isabelle BOLGERT	95 voix	Elue
Jean-François CHAUMET	94 voix	Elu
Jean DIETZ	94 voix	Elu
Patrick DUPREZ	95 voix	Elu
Pauline GERRITSEN	95 voix	Elue
Michèle MARLIER	95 voix	Elue
Laza NOMENJANAHARY	95 voix	Elu
Olivier RAOUL-DUVAL	91 voix	Elu
Christina WEINHOLD	95 voix	Elue
Solange WEISS-DEAUX	94 voix	Elue

A également obtenu 1 voix : Olivier FILHOL.

Décision 26 – Élections quadriennales : élection des membres suppléants de la CAG

Ont obtenu :

Francis MOREAU	98	Elu
Brice NZAOUMALONDA	98	Elu
Geoffroy PERRIN-WILM	98	Elu
Daniel SCHOENENBERGER	97	Elu

Décision 27 – Élections quadriennales : élection des membres suppléants de la Commission des ministères

Ont obtenu :

Christian BARBERY	95	Elu
Sylvie EICHERT	94	Elue
Frédéric FOURNIER	95	Elu
Christiane LAURENT	95	Elue
Catherine PERSY	95	Elue
Denis PRIZÉ	94	Elu
Eric SCHLUMBERGER	95	Elu
Esther WIELAND-MARET	95	Elue

Décision 28 – Élections quadriennales : élection des membres suppléants de la Coordination Évangélisation et formation

Ont obtenu :

Luc-Olivier BOSSET	98	Elu
Thierry FABIAN	98	Elu
Isabelle FOUCHIER	98	Elue
Georges MASSENGO	98	Elu
Nadine REVIAL	98	Elue

Décision 29 – Élections quadriennales : élection des membres suppléants de la Commission d’appel

Ont obtenu :

Victor ADZRA	97	Elu
Otilie BONNEMA	97	Elue
Frédéric CHAVEL	97	Elu
Philippe-Alain DEGUILHAUME	97	Elu
Jean-Georges DORSI	97	Elu
Rolland GRÉGOIRE	97	Elu
Patricia HILDEBRAND	97	Elue
Françoise JOUVE	97	Elue
Hans LUNG	96	Elu
Laurent MARTY	97	Elu
Valérie MITRANI	93	Elue
Thierry MOURGUE	97	Elu
Mirelle NJEE	97	Elue
Jean-Frédéric PATRZYNSKI	96	Elu

Ont aussi obtenu 1 voix : Jean-François BREYNE, Michel CLÉMENT.

Décision 30 – Vers une nouvelle Déclaration de foi

Vu les décisions des synodes général EELF et national ERF – Belfort, 2012

Vu la Constitution, article 36, § 7,

Vu les observations des synodes régionaux de l’automne 2016,

Vu le rapport présenté au synode national Lille-2017,

Le Synode national décide :

a) La Déclaration de foi a pour fonction première d’encourager et de soutenir le témoignage personnel et communautaire (fonction *missionnaire*) : elle est un outil pour aller à la rencontre des personnes en recherche de sens et de Dieu s’approchant de l’EPUdF. En second lieu, elle a une fonction *liturgique* (cultes solennels) et une fonction *œcuménique* (« carte de visite » de l’EPUdF dans la rencontre avec les autres Églises). (88 voix pour, 0 contre)

b) La Déclaration d’union demeure l’un des trois paragraphes du préambule de la Constitution, outre la « Préface historique » et les « Principes ecclésiologiques ». Elle est à la fois un jalon historique, puisqu’elle a été adoptée lors de la création de l’EPUdF, et un repère doctrinal, en ce qu’elle rappelle l’inscription de l’EPUdF dans la continuité des symboles de l’Église ancienne, des confessions de foi de la Réforme et de la Concorde de Leuenberg. (90 voix pour, 0 contre)

c) L'adoption d'une Déclaration de foi par le Synode national ouvrira sur une période de réception et d'appropriation au sein des paroisses, Églises locales, régions, communautés, œuvres et mouvements. Cette période conduira à une évaluation donnant éventuellement lieu à des ajustements, auquel cas les synodes régionaux, puis le Synode national en seront saisis. Il reviendra au Conseil national élu par le Synode de Lille de proposer un calendrier. En outre, en même temps qu'il procèdera à la révision des textes de référence (Constitution, Règlement d'application, statuts, liturgies, etc.), le Synode national sera appelé à se prononcer sur les modalités précises d'insertion de la Déclaration de foi dans ces textes de référence. (80 voix pour, 5 contre)

Décision 31 – Une nouvelle Déclaration de foi

Vu les décisions IX du SN ERF-Grenoble (1948) et IV du SN ERF-Nîmes, 1950,

Vu la Constitution, article 11, § 1,

Vu les avis des synodes régionaux de l'automne 2016,

Vu le rapport présenté au synode national Lille-2017,

Vu la décision n°30 prise par ledit-synode, notamment son 3° alinéa,

Le Synode national adopte la Déclaration de foi qui suit :

1. En Jésus de Nazareth, Dieu révèle son amour pour l'humanité et le monde.
L'Église protestante unie de France le proclame avec les autres Églises chrétiennes. Sur la lancée de la Réforme, elle annonce cette bonne nouvelle : Dieu accueille chaque être humain tel qu'il est, sans aucun mérite de sa part. Dans cet Évangile de grâce, au cœur de la Bible, se manifeste l'Esprit de Dieu. Il permet à l'Église d'être à l'écoute des textes bibliques et de se laisser conduire par eux au quotidien. (81 voix pour, 5 contre)
2. Dieu nous a créés, nous invitant à vivre en confiance avec lui. Nous trahissons pourtant cette confiance, et nous voilà confrontés à un monde marqué par le mal et le malheur. Mais une brèche s'est ouverte avec Jésus, reconnu comme le Christ annoncé par les prophètes : le règne de Dieu est déjà à l'œuvre parmi nous. (90 voix pour, 1 contre)
3. Nous croyons qu'en Jésus, le Christ crucifié et ressuscité, Dieu a pris sur lui le mal.
Père de bonté et de compassion, il habite notre fragilité et brise ainsi la puissance de la mort. Il fait toutes choses nouvelles !
Par son Fils Jésus, nous devenons ses enfants. Il nous relève sans cesse : de la peur à la confiance, de la résignation à la résistance, du désespoir à l'espérance.
L'Esprit saint nous rend libres et responsables par la promesse d'une vie plus forte que la mort. Il nous encourage à témoigner de l'amour de Dieu, en paroles et en actes. (94 voix pour, 1 contre)
4. Dieu se soucie de toutes ses créatures. Il nous appelle, avec d'autres artisans de justice et de paix, à entendre les détresses et à combattre les fléaux de toutes sortes : inquiétudes existentielles, ruptures sociales, haine de l'autre, discriminations, persécutions, violences, surexploitation de la planète, refus de toute limite. (88 voix pour, 1 contre)
5. Dans les dons qu'elle reçoit de Dieu, l'Église puise les ressources lui permettant de vivre et d'accomplir avec joie son service : proclamation de la Parole, célébration du baptême et de la cène, ainsi que prière, lecture de la Bible, vie communautaire et solidarité avec les plus fragiles.
L'Église protestante unie de France se comprend comme l'un des visages de l'Église universelle. Elle atteste que la vérité dont elle vit la dépasse toujours. (92 voix pour, 0 contre)
6. A celui qui est amour au-delà de tout ce que nous pouvons exprimer et imaginer, disons notre reconnaissance.
« Célébrez Dieu, car il est bon et sa fidélité dure pour toujours. » (1) (96 voix pour, 0 contre)

(1) Psaume 118,1

Décision 32 – Vœu n°1 : l'EPUDF se présente aux étudiants en théologie de l'IPT

(Adopté, 74 voix pour, 2 contre)

Le Synode national, réuni à Lille du 25 mai au 28 mai 2017 :

- fait le constat que beaucoup d'étudiants de l'Institut Protestant de Théologie ont souvent à peine entendu parler de l'Église Protestante Unie de France (EPUDF), ou même s'ils en sont issus, n'ont parfois aucune idée de ce qu'elle représente et de ce qu'elle offre dans les faits.

- exprime donc le vœu à l'adresse du Conseil national qu'une rencontre obligatoire soit organisée à chaque rentrée de l'Institut Protestant de Théologie entre le Conseil national de l'EPUDF – à tout le moins, son bureau – et les nouveaux étudiants inscrits, quelles que soient leurs motivations d'études ou de carrière, indépendamment des rencontres avec la Commission des ministères de cette même Eglise.

Au travers de :

- la présentation de l'EPUDF, son histoire contemporaine, ses dimensions, son régime, son mode de financement, ses projets en cours,
- discussions libres avec les pasteurs, président(e), vice-président(e) du Conseil national, et le secrétaire général de l'EPUDF, lesquels pourraient être questionnés sur leurs propres parcours et leurs choix.

Cette rencontre devra :

- permettre à tous les étudiants de comprendre que si les études en théologie sont accessibles à tous les bacheliers, quelles que soient leurs intentions futures, l'EPUDF est l'institution qui finance leur enseignement et aussi le potentiel employeur de ceux et celles qui choisiront de candidater à un ministère dans l'Eglise.
- Inciter les étudiants à vouloir s'engager professionnellement dans cette Eglise.

Décision 33 – Vœu n°2 : mineurs étrangers (*Adopté ; 87 voix pour, 1 contre*)

Le Synode national de l'EPUDF, réuni à Lille du 25 mai au 28 mai 2017, exprime son émotion devant le sort de nombre d'exilés qui cherchent refuge dans notre pays, et qui sont l'objet de stigmatisation ou d'enfermement.

Il demande au Conseil national, en lien avec le Conseil de la FPF, de saisir les ministères concernés (notamment les ministères de l'Intérieur, des affaires sociales et de la santé, de l'Education nationale) de la question des mineurs isolés étrangers que les diverses administrations se renvoient les uns aux autres, plaidant l'incompétence ou l'insuffisance de moyens.

De nombreux jeunes sont ainsi, au mépris de leurs droits et de nos lois, privés d'hébergement, de soins, d'instruction, et sont réduits à une scandaleuse errance.

Le Synode national demande de plus au Conseil national d'intervenir au plus haut niveau de l'Etat pour que les familles avec enfant(s) ne soient plus enfermées dans les centres de rétention administrative.

Décision 34 – Vœu n°3 : les prédicateurs non pasteurs (*Adopté ; 72 voix pour, 2 contre*)

Les formations à la prédication concernent beaucoup de membres de nos Eglises. L'Evangile continue à être annoncé là où cela n'aurait probablement pas été possible.

La décision 33 du Synode national de 2013 « Vœu sur le discernement et l'accompagnement des ministères non pastoraux » a conduit le Conseil national à une réflexion sur l'accompagnement et le discernement de ces ministères non pastoraux qui s'est notamment concrétisé par l'utile vademecum sur l'aide au discernement.

La question de l'exercice et de la nature du service de très nombreux prédicateurs à l'œuvre dans notre Eglise devrait maintenant être approfondie.

Le Synode national de l'Eglise Protestante Unie de France, réuni à Lille du 25 ou 28 mai 2017 demande au Conseil national de se saisir de cette question en suscitant un groupe *ad hoc*, des colloques, travaux universitaires etc.

Décision 35 – Vœu n° 4 : Exilés (*Adopté ; 68 voix pour, 1 contre*)

Le Synode national de l'EPUDF réuni à Lille du 25 au 28 mai 2017 demande au Conseil national de prendre en compte la demande de l'ACAT et d'inciter les conseils régionaux à la mettre en œuvre :

1. Poursuivre l'action entamée conjointement par l'EPUDF et l'ACAT « Exilés, l'accueil d'abord ».
2. Mettre en place un réseau de veilleurs locaux en lien avec les veilleurs ACAT sur les atteintes aux droits des exilés et sur les réalisations positives.

Décision 36 – Vœu n°5 : catéchèse en learning-game (e-learning) (*Adopté ; 67 pour, 13 contre*)

Aujourd'hui, la culture chrétienne ne va plus de soi, ni dans la société, ni dans nos Eglises, non seulement du fait de la sécularisation, mais aussi de l'évolution des modes de vies des familles (familles éclatées, plannings chargés, nomadisme ...), de la dissémination des paroisses, des difficultés à trouver des encadrants disponibles.

La catéchèse doit s'adapter à ces cadres nouveaux et les parcours traditionnels demandent à être enrichis et diversifiés pour pouvoir répondre à des demandes de plus en plus individualisées, notamment en termes de périodicité et de lieux.

Le Synode national réuni à Lille du 25 au 28 mai 2017, demande au Conseil national et au Service national de catéchèse qu'ils mettent en place rapidement une équipe chargée de concevoir et de mettre en œuvre un ou des « jeux d'apprentissage » (learning-game) sur internet, adaptés aux différents âges des enfants afin qu'ils puissent individuellement, à domicile, selon le rythme qui leur convient, et de façon ludique :

- Acquérir des connaissances bibliques, historiques, dogmatiques
- Apprendre des chants, des prières
- Développer leur sens critique
- En ayant la possibilité éventuelle de partager ces questions ou réflexions avec un tuteur (référént paroissial, consistorial ou régional), ou avec d'autres enfants en réseau ...

Ce ou ces jeux devront favoriser, par le biais de leur tuteur, les regroupements de ces enfants et de leurs familles pour leur offrir de vivre une catéchèse existentielle et incarnée, en paroisse.

Décision 37 – Décision suggérée par le déroulement du synode

Vu l'article 63 du règlement des synodes,

Sur proposition de membres du Synode,

Le modérateur décide de transmettre au Conseil national le vœu suivant :

Le Synode national propose que la formation, le discernement et l'accompagnement des ministres fasse prochainement l'objet d'un thème synodal.

Décision 38 – Élection du modérateur du Synode 2018

Monsieur Alain MILLET, 79 voix, élu.

3 bulletins blancs.

Ont aussi obtenu : Jean-Luc CREMER (1 voix), Olivier FILHOL (1 voix), Franck HONEGGER (2 voix), Thierry MOURGUE (1 voix), Nicole ROULLAND-RUPP (1 voix), Laurent SCHLUMBERGER (1 voix), Christian TANON (1 voix).

*



Le professeur Pierre BÜHLER et la pasteure Katharina SCHÄCHL, rapporteurs

3. Message du président du Conseil national

Et la joie sera ton cortège !

En Eglise, de la réforme au renouvellement

Cinq aperçus d'un contexte particulier

Frères et sœurs, c'est dans un contexte bien particulier que je m'adresse à vous, à l'ouverture de ce synode de Lille. J'en évoque cinq aspects, du plus proche, en quelque sorte, au plus éloigné.

Une échéance institutionnelle paisible

D'abord, nous vivons une échéance institutionnelle interne quelque peu inédite. Nous achevons, avec les élections qui vont avoir lieu pendant notre session, le premier renouvellement des instances de l'Eglise protestante unie de France, commencé dans les assemblées générales de l'an dernier et poursuivi dans les synodes régionaux de l'automne 2016. Ce renouvellement s'est passé normalement, sans difficulté particulière. C'est l'un des nombreux signes que notre union luthéro-réformée, décidée il y a dix ans et mise en œuvre il y a cinq ans, s'est inscrite dans les faits pour ainsi dire tout naturellement. Ne faisons pas pour autant comme si ça n'avait été qu'une formalité, bien au contraire. Mais sachons donc dire ensemble, à Dieu et les uns aux autres, notre gratitude !

*Notre union luthéro-réformée
s'est inscrite dans les faits
pour ainsi dire tout naturellement.*

Ce qui donne un peu plus d'enjeu à ces élections quadriennales nationales, c'est que ce premier renouvellement coïncide avec un changement de président du Conseil national. Or, si la dimension confessionnelle, luthérienne ou réformée, a bien été évoquée en réfléchissant à ce renouvellement précis, elle n'a pas été un critère de discernement, encore moins de discussions délicates. C'est un signe positif de notre liberté les uns à l'égard des autres.

Vitalités protestantes

Cette échéance interne prend place au cœur d'une incontestable vitalité protestante. C'est le deuxième trait du contexte que je mentionne. Vitalité ne veut pas dire que tout va bien ! Mais le protestantisme est bien vivant. Avec les Eglises-sœurs et les mouvements réunis au sein de la Fédération protestante de France, nous travaillons à dépasser les difficultés longtemps méconnues et subitement manifestées après notre Synode national de Sète.

Or, l'assemblée générale de la Fédération protestante, réunie en janvier dernier, a exprimé une volonté commune de donner un nouvel élan aux collaborations fédératives, un élan lucide qui ouvre « le chemin d'un avenir plein de promesses pour la famille protestante ». ¹

Au plan international, la vitalité protestante se manifeste notamment par la réunion des assemblées générales des deux communions mondiales dont nous sommes membres. Celle de la Fédération luthérienne mondiale vient de se réunir à Windhoek, dans un enthousiasme réjouissant ; celle de la Communion mondiale d'Eglises réformées se réunira à Leipzig dans un mois. Notre Eglise participe à l'une comme à l'autre.

Et puis, naturellement, la vitalité protestante a trouvé avec les 500 ans de la Réforme une occasion magnifique de s'exprimer. Pour s'en tenir à notre Eglise, ce sont largement plus de 1 000 manifestations, peut-être près de 1 500, qui sont organisées cette année. Et la volonté de s'adresser à nos contemporains, d'aller à leur rencontre, bref d'afficher « nos thèses pour l'Evangile aujourd'hui », oriente ces manifestations et leur donne leur sens.

Un anniversaire de la Réforme à dimension œcuménique

Or, troisième élément de contexte, ce cinquantième centenaire de la Réforme redonne de l'appétit œcuménique. Il n'est pas l'occasion de cocoricos confessionnels mais, comme on le constate dans bon nombre de ces manifestations locales, régionales et nationales, il apporte une certaine fraîcheur, un certain renouvellement dans la recherche de l'esprit de communion. Le pape a encouragé cet appétit en acceptant l'invitation de la Fédération luthérienne mondiale à Lund, le 31 octobre dernier. Et la journée que nous avons organisée, Eglises luthéro-réformées et Eglise catholique, à Strasbourg le 6 décembre, a été remarquée et très positivement accueillie.

¹ Résolution de l'assemblée générale 2017 de la Fédération protestante de France, § 1.

A l'occasion du cinquième centenaire de la Réforme, le protestantisme luthérien et réformé est donc force de proposition œcuménique. Cela lui donne, cela nous donne des responsabilités. Puisque nous sommes témoins et acteurs de la fécondité du modèle dit de la « diversité réconciliée », qui est le modèle de la Concorde de Leuenberg, quelles initiatives pourrions-nous et devrions-nous prendre dans cette voie pour avancer vers une unité plus visible de l'Eglise du Christ ? Avec notre Eglise-sœur d'Alsace et de Lorraine, nous réfléchissons à la manière d'être plus proactif dans cette direction.

Maintenir dans l'espace public le débat sur le sens, sur les finalités

Ce désir de rencontre se fait également sentir, quatrième élément de contexte, dans le domaine interreligieux, plus encore : interconvictionnel c'est-à-dire le dialogue ouvert à toutes les familles philosophiques et spirituelles, en lien avec notre régime de laïcité.

L'un des deux candidats ayant accédé au second tour de l'élection présidentielle a pu tranquillement proposer, en tête de sa profession de foi, une extension de la laïcité au sens d'une neutralisation de tout l'espace public². Il faudrait pour cela bouleverser la loi de 1905, modifier la Constitution, abolir l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, et l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme : excusez du peu ! Et pourtant, cette proposition non seulement n'a pas déclenché de tempête, mais elle a été à peine commentée.

Cette outrance et l'absence globale de réaction qu'elle a suscitée doivent nous convaincre d'une part de l'importance de lutter chaque fois qu'il est nécessaire pour une laïcité conforme au droit, et d'autre part de l'urgence de contribuer au dialogue entre traditions religieuses, spirituelles, philosophiques. C'est de ne jamais renoncer à maintenir vive et ouverte la question du sens, la question des finalités, qu'il s'agit ici. Notre protestantisme, qui est à la fois religieux et irréligieux, est bien placé pour cela et il a par

conséquent une responsabilité particulière. « La fonction d'une communauté ecclésiale, écrit Paul Ricoeur³, [est] de porter cette espérance d'un sens, de témoigner de ce sens par une réflexion sur les méthodes et les buts de notre société ».

*Quelles initiatives
le protestantisme luthéro-réformé
devrait-il prendre pour être
force de proposition œcuménique ?*

Le ressentiment et la confiance

C'est pourquoi je termine l'évocation de différents aspects de notre contexte en mentionnant la période électorale dans laquelle la République est engagée. Nous sommes ce week-end à mi-chemin des résultats des élections présidentielle et législatives. Nous connaissons le résultat de l'une et pas encore ceux des autres. Mais quoi qu'il en soit, nous sommes en présence d'une extrême-droite puissamment installée, d'un vote protestataire extrêmement élevé et d'une défiance généralisée. Au-delà des difficultés économiques ou sociales rencontrées par beaucoup de nos concitoyens, ce paysage électoral traduit un désarroi, un sentiment d'humiliation, qu'il faut entendre, et donc un ressentiment profond et ravageur. Je ne me lasse pas de répéter que c'est là un appel puissant à agir, comme citoyens mais d'abord parce que nous sommes enracinés dans l'Evangile de Jésus-Christ, à la construction et à la promotion de la confiance. « La confiance, c'est ce dont Dieu a fait le choix, une fois pour toutes. Et cette confiance choisie par Dieu, pour nous c'est une confiance reçue, une confiance qui fait vivre, une confiance qui engage. »⁴

*Pour une laïcité
conforme au droit*

Un message un peu particulier

A contexte particulier, message particulier ! Il n'aura pas de dimension programmatique, comme certains de mes précédents messages : ce n'est plus le moment. Il sera même délibérément en retrait, d'une certaine manière. Ne vous attendez pas non plus à une sorte de récapitulation dans un « message-testament » : ce n'est pas le genre de la maison !

Mais alors qu'on débat tant, et souvent à juste titre, de *réforme*, à la fois au plan politique et en raison du Jubilé que vous savez, je voudrais, moi, vous parler plutôt de *renouveau*. Et alors que les *préoccupations* sont parfois pesantes, non sans raison comme je viens de le dire, je voudrais, moi, vous parler plutôt de *joie*. Renouveau et joie.

² Il s'agit de la deuxième des 34 mesures proposées dans la profession de foi de Marine LE PEN diffusée avant le scrutin du 23 avril 2017, p. 2 : « Promouvoir la laïcité, l'étendre à l'ensemble de l'espace public (...) ». C'est également le 95^{ème} engagement de ses « 144 engagements présidentiels ».

³ Paul RICOEUR, *Plaidoyer pour l'utopie ecclésiale*, Genève, Labor et Fides, 2016, p. 63.

⁴ « Fidèles à l'avenir ! », message du président du Conseil national lors du culte inaugural de l'Eglise protestante unie de France, Lyon, 11 mai 2013.

La responsabilité synodale et ses modalités

L'exemple du mode de décision

Mais d'abord, frères et sœurs, puisque je ne l'ai pas encore fait, je voudrais saluer ce nouveau synode que vous constituez. Nouveau parce que cette session est la première d'une période quadriennale. Nouveau aussi parce que plus de la moitié des membres à voix délibérative de cette assemblée ne siégeaient pas dans sa précédente composition.

Bienvenue donc, frères et sœurs, et, en guise de bienvenue, je voudrais brièvement rappeler quelle est notre fonction, quand nous nous réunissons en synode national.

Une dynamique presbytérienne-synodale

Pour cela, il nous faut faire un effort. Nous avons souvent tendance à observer le fonctionnement de notre Eglise avec le regard que nous posons sur nos institutions républicaines. C'est particulièrement vrai en cette période électorale. On y parle beaucoup de système, de séparation et de répartition des pouvoirs, de peuple souverain et de représentants, de vote majoritaire ou proportionnel, de verticalité ou au contraire d'horizontalité, etc. Cela nous conduit facilement à penser l'organisation de la vie commune à la manière d'un organigramme, avec des lieux fixes et stables, et des traits ou des flèches qui circulent entre ces lieux.

Or, pour ce qui concerne notre Eglise, l'important est précisément dans ces flèches. On parle souvent *du local, du régional, du national*. C'est assez impropre, car il ne s'agit pas de niveaux étanches, impliquant des personnes différentes. Il serait plus exact de dire qu'il y a un *pôle* presbytéral et un *pôle* synodal. Et même, plus précisément encore, qu'il y a un *moment* local et un *moment* synodal, ces moments se succédant l'un à l'autre. A un moment, c'est le pôle local qui entraîne le pôle synodal ; à un autre moment, c'est le pôle synodal qui entraîne le pôle local. Nous ne sommes ainsi pas dans un *système* presbytérien-synodal, à la rigueur dans un *régime* presbytérien-synodal, mais surtout dans une *dynamique* presbytérienne-synodale.

La clef de cette dynamique, c'est ce que le Nouveau testament et nos liturgies appellent la « soumission mutuelle ». Le mot « soumission » a quelque chose d'un peu inquiétant, et il pourrait l'être s'il désignait un système dans lequel l'un reste en haut et l'autre en bas. Mais puisqu'elle est mutuelle, cette soumission devient une dynamique d'écoute et de parole, de proposition et de décision, d'autorité et d'obéissance successives.

Pensons à une roue : pour qu'elle avance, il faut que le point qui était en bas se retrouve en haut, puis qu'il redescende en bas, avant de remonter, et ainsi de suite. Il en va de même avec le pôle ou le moment presbytéral, et avec le pôle ou le moment synodal.

Là où cette dynamique de la soumission mutuelle se voit le plus, c'est dans le mode de décision en synode. Car qui vote les décisions en synode ? Exclusivement les représentants des paroisses et Eglises locales. En synode régional, ce sont les représentants de toutes ces Eglises. En synode national, ce sont certains de ces représentants, et non pas tous pour des raisons de nombre, désignés dans le collège électoral que constitue le synode régional. Nul, sinon les représentants des Eglises locales et paroisses, ne dispose de la voix délibérative. Le synode qui décide, ce sont les représentants des associations culturelles qui décident, personne d'autre.

Et comment ces décisions sont-elles prises ? En fonction de la conviction que chaque membre du synode a acquise à l'issue du débat.⁵ Un membre du synode ne vote pas selon un mandat que lui aurait donné son Eglise locale d'origine, ou le synode régional au sein duquel il a été désigné. Il contribue à la décision en étant informé au mieux par sa participation aux étapes précédentes et en étant pleinement dans le moment synodal.

*Notre interdépendance est le chemin de
notre obéissance commune
à Jésus-Christ.*

Les acteurs sont donc les mêmes, à des moments différents. Les membres des synodes qui prennent les décisions sont des ministres et des conseillers presbytéraux, qui ont accepté d'exercer aussi ce ministère synodal-là. En Eglise, nous ne sommes donc pas dans une démocratie représentative ; nous sommes dans une christocratie d'interdépendance.

Une dynamique qui a du sens

C'est là la conviction centrale sur laquelle est fondée notre dynamique presbytérienne-synodale : Jésus-Christ est le seul souverain, le seul chef de l'Eglise, et son autorité n'est déléguée à personne. Toutes les Eglises chrétiennes sont d'accord avec la première partie de cette phrase, mais pas avec la seconde. Dans la plupart d'entre elles, il y a un lieu-tenant du Christ, interprète autorisé, personnel ou collégial, hiérarchique ou charismatique. En ce qui nous concerne, nous avons besoin les uns des autres pour chercher ensemble les voies de notre fidélité. Nous faisons des détours les uns par les autres pour essayer de marcher à la suite du Christ. Notre interdépendance est le chemin de notre obéissance commune à Jésus-Christ.

Pour cela, le conseil presbytéral est le gouvernement de l'Eglise locale ou paroisse ; le synode national est le gouvernement de l'Eglise protestante unie de France. Il n'est pas un forum, où l'on s'en tient au débat d'idées. Il n'est pas simplement un parlement ; il l'est, oui, au sens où il adopte les textes qui organisent notre vie commune ; mais il ne l'est pas au sens où il y aurait une majorité et une minorité, avec des groupes et des consignes de vote. Il est bien plus un gouvernement qui synthétise, oriente et où les représentants des Eglises locales décident.

⁵ Règlement des synodes, article 38.

Cette dynamique presbytérienne-synodale, qui vit ces jours-ci son moment synodal annuel le plus intense, est donc significative, car elle procède de convictions essentielles, et féconde, car elle favorise les maturations.

Etre attentifs au temps et au « nous »

Mais elle est aussi exigeante et même, à certains égards, menacée. Elle est exigeante, car elle ne nous laisse pas nous reposer sur des rapports de force établis et qui simplement changeraient de temps à autre. Elle exige au contraire que nous-mêmes, nous adoptions des points de vue différents, que nous évoluions, que nous entrons dans le point de vue de l'autre pour le comprendre et du coup peut-être pour modifier le nôtre – ce qui parfois n'est pas très simple, par exemple quand nous rentrons dans notre paroisse ou notre région et qu'il faut expliquer la décision prise par le synode !

Plus encore, il m'arrive de penser que cette dynamique est menacée, car elle est très peu dans l'air du temps. Elle est menacée par l'individualisme,

« *Le sujet de la foi n'est pas 'je' mais 'nous'.* »

selon lequel mon indépendance est seule légitime et certainement pas un collectif quel qu'il soit. Elle est menacée par l'identitarisme, qui a le goût de ce qui tranche en opposant, qui refuse la nuance, qui aime tant les simplismes. Elle est menacée par l'accélération, la dictature de l'instant, la perte de la conscience du temps nécessaires aux processus.

C'est pourquoi, frères et sœurs, pour le ministère qui nous est confié comme membres du synode national, je vous exhorte tout particulièrement à être attentifs au temps, à la durée et même à la longue durée. Et plus encore, je vous exhorte à être attentifs au « nous ». Il nous faut construire patiemment ce « nous », les uns avec les autres, les uns par les autres. Car nous sommes, nous membres du Synode national, chargés d'exprimer ce « nous » de l'Eglise protestante unie de France.

C'est tout particulièrement vrai en ce qui concerne notre travail de cette année. Pour avancer dans l'élaboration de la Déclaration de foi de notre Eglise, notre responsabilité n'est pas d'arbitrer entre des « je » ; elle est de construire, dans la soumission mutuelle qui est chemin d'obéissance au Christ, un « nous ». « Le sujet de la foi n'est pas 'je' mais 'nous' ». ⁶

De la réforme au renouvellement

Dans ce contexte particulier, cinq ans après la création de l'Eglise protestante unie de France, alors que nous célébrons les 500 ans de la Réforme, en particulier en nous demandant « Quelles sont nos thèses pour l'Evangile aujourd'hui ? », quel regard global pouvons-nous poser sur notre Eglise ? Quel regard puis-je poser sur notre Eglise, sur sa trajectoire hier, aujourd'hui, demain ? Quelle serait « ma thèse » pour notre Eglise aujourd'hui ?

Cette thèse, je le disais, tourne autour du passage du mot *réforme* au mot *renouvellement*. Et dans ce passage, elle se colore de *joie*. Je la décline en six étapes.

1. L'Eglise est un miracle.

Je suis sans doute l'une des personnes les mieux placées pour être convaincu que notre Eglise est très, très loin d'être parfaite, et qu'elle aurait bien besoin d'être réformée. J'ai le privilège d'avoir exercé le ministère pastoral dans des postes très différents, y compris celui que je vais quitter dans trois jours avant de retourner en paroisse. Je vous l'assure, je n'ai pas besoin de longues démonstrations pour être intimement persuadé que notre Eglise est, selon l'expression de Pierre Robert Olivétan⁷, une « pauvre Eglise ». Parfois même, ça me serre le

*L'Eglise est un miracle :
je le vis, je le pense, je l'atteste.*

cœur... Je me permets toutefois de préciser aussitôt que notre Eglise n'est certes pas la seule dans ce cas et j'adresse donc un fraternel salut aux membres d'autres Eglises ici présents !

Mais loin de m'abattre, ce constat de l'inadéquation persistante de l'Eglise à sa vocation me conduit à cette confession de foi : l'Eglise relève du miracle. Si l'Eglise, quels qu'en soient les noms et les visages, a pu depuis tant de siècles traverser tant de trahisons, de reniements, d'abandons, de récupérations, de dévoiements, en somme tant d'infidélités, c'est grâce à la seule fidélité du Dieu vivant. L'Eglise relève du miracle : je l'ai vécu et je le vis, je l'observe et je le pense, je le crois et je l'atteste.

Ce miracle est celui de la rencontre entre la Parole de Dieu et le cœur humain – j'emploie ici le mot *cœur* au sens biblique, comme métonymie des sentiments, de l'intelligence, de la volonté. L'Eglise est *creatura verbi divini*. Evénement théologique et empirique, elle est création de Dieu qui, par l'Esprit, se fait connaître en sa Parole, Jésus-Christ. Elle est écoute de cette Parole audible et visible, par une femme, un homme, un enfant, par une communauté. Comme son nom l'indique, elle ne se définit ni par ses actions, ni par son organisation, ni par la qualité de ses membres, mais tout entière par le fait qu'elle est appelée. Les Ecritures en témoignent, de la Genèse à

⁶ Paul RICOEUR, *op. cit.*, p. 28.

⁷ Cité par Giorgio TOURN, « Sans nom ni lieu », *Olivétan traducteur de la Bible*, Paris, Cerf, 1987, p. 174.

l'Apocalypse : c'est par l'appel que Dieu crée et recrée. L'Eglise n'est donc réductible à aucun moyen, à aucune structure, à aucun groupe, mais elle est communion engendrée par la réception partagée de cette Parole, qui est venue dans le monde et qui vient dans ma vie, et la tienne, et la tienne...

2. On ne réforme donc pas l'Eglise.

Deuxième étape : si l'Eglise est un miracle, on ne réforme donc pas l'Eglise.

A la lumière de ma première affirmation – « l'Eglise est un miracle » – vous comprendrez que je sois assez peu préoccupé par la question de la survie des Eglises protestantes ou du protestantisme. Pardon si je vous choque en disant cela. Si, dans les formes que nous lui connaissons, celui-ci est appelé un jour à se transformer complètement ou à disparaître parce qu'il aura rempli son rôle historique, ça ne me trouble pas. Et, quoi qu'il en soit, ce qui constitue la sève des Eglises protestantes, les harmoniques dont elles sont plus particulièrement porteuses dans le grand concert chrétien, excèdent largement leurs formes institutionnelles ou culturelles.

Je pourrais d'ailleurs en dire autant de toute tradition chrétienne. Et la réalité de l'Eglise, c'est-à-dire cette rencontre miraculeuse qui est le fruit de la souveraine liberté – autrement dit : de la grâce – de Dieu, n'est en rien assignée à une forme instituée particulière. « L'Esprit souffle où il veut et tu en entends la voix, mais tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va. »⁸

Je ne méprise nullement les préoccupations d'ingénierie ecclésiastique. Je leur consacre d'ailleurs une bonne partie de mon temps ! On peut, et il faut, réformer les institutions ecclésiastiques. Mais si je dis qu'on ne réforme pas l'Eglise, c'est parce qu'on ne réforme pas un miracle. On ne le reprend pas pour le remettre sur l'établi, l'améliorer, le raboter ici, le peaufiner là, et ainsi l'adapter pour le rendre plus efficient dans un contexte qui exigerait une version mise à jour dudit miracle.

L'Eglise n'est pas le fruit des recommandations d'un groupe de consultants en stratégie, ni de l'illumination d'un prophète, ni même de décisions synodales. « Nul, écrit Paul, ne peut poser d'autre fondation que celle qui est en place, à savoir Jésus-Christ ». ⁹ La réforme des institutions ecclésiastiques, c'est peut-être notre affaire ; mais la réforme de l'Eglise, c'est sûrement celle de Dieu et de lui seul, car c'est lui l'auteur du miracle.

⁸ Jn 3, 8.

⁹ 1 Co 3,11.

¹⁰ Sous la plume du pasteur et poète Jodocus VAN LODENSTEIN (1620-1677), selon le doyen Jacques-Noël PÉRÈS.

¹¹ Voir aussi : Hans-Christoph ASKANI, « *Ecclesia semper reformanda?* », *Positions luthériennes*, 63^{ème} année n°4,

3. Vienne le jour où le slogan protestant du *Semper reformanda* sera lui-même réformé !

Troisième étape. Je suis donc en train de vous expliquer, assez tranquillement et, circonstance aggravante, en pleine année des 500 ans de la Réforme, que la question de la réforme de l'Eglise ne me préoccupe guère. Pourtant, n'est-ce pas là un pilier de l'identité protestante ? Ne sommes-nous pas les tenants par excellence du *Semper reformanda* ? Ah, *Ecclesia reformata semper reformanda* : l'Eglise réformée toujours à réformer...

Il y a derrière cette formule toute une série de malentendus.

Pour autant qu'on le sache, cet aphorisme n'est dû à aucun des grands réformateurs. Il n'est pas de la plume de ceux de la première génération, Luther ou Zwingli par exemple. Faut-il d'ailleurs s'en étonner ? Dans leur élan spirituel premier, ils n'avaient pas de préoccupation de cet ordre. Ils ne mettaient pas en œuvre, ni ne proposaient de programme de réforme de l'Eglise, encore moins de réforme perpétuelle. L'idée d'une Eglise *toujours* à réformer peut naître après-coup, à la faveur d'une analyse qui bénéficie d'une profondeur historique. Elle n'est pas celle d'un pionnier.

La formule n'est pas plus de leurs successeurs, Bullinger ou Calvin par exemple, qui ont pourtant dû commencer à faire face à la question de la pérennisation et donc de l'organisation. Elle apparaît semble-t-il dans les milieux du piétisme réformé hollandais de la fin du XVII^{ème} siècle¹⁰, probablement sous une forme légèrement différente – *quia reformanda* c'est-à-dire *parce que à réformer* et non pas *toujours à réformer*. Elle ne vise alors aucunement les institutions ecclésiastiques, mais la piété et les mœurs. Elle est donc un appel lancé aux fidèles en vue de leur sanctification.¹¹

Plus largement, que ce soit à propos de la piété individuelle, de la vie communautaire ou des institutions ecclésiastiques, cette préoccupation de réforme ou d'amélioration constantes n'est en rien propre aux protestants et ne saurait être accaparée par eux. L'Eglise a connu de manière presque permanente des mouvements de réforme. La première phrase du maître ouvrage du Père Congar sur la réforme dans l'Eglise est la suivante : « L'Eglise a toujours été en activité de se réformer elle-même »¹². L'apparition du monachisme chrétien, l'œuvre de Léon IX et Grégoire VII, l'action de Bernard de Clairvaux, la spiritualité de Maître Eckhart, les conciles de Trente ou de Vatican II, la naissance du Méthodisme, pour s'en tenir à quelques exemples, sont, de manière bien différente chaque fois, des

octobre-décembre 2015, pp. 341 ss. Selon lui, la première mention écrite de la formule *Ecclesia reformata semper reformanda* date de 1947 et est due à Karl BARTH.

¹² Yves M.-J. CONGAR, *Vraie et fausse réforme dans l'Eglise*, Paris, Editions du Cerf, 1950, p. 19.

épisodes qui peuvent être relus comme autant de réformes, sur lesquelles on peut bien sûr porter des appréciations contrastées. Sous cet angle, l'expression *Ecclesia semper reformanda* enfonce une porte ouverte : une réalité humaine collective, complexe et durable, ne peut que se réformer de manière permanente, à la manière de tout organisme, si elle veut rester vivante.

*Où Dieu est-il en mission ?
Comment Dieu est-il en mission ?*

Banale dans un certain sens, la formule n'est, de plus, pas sans effet pervers. Elle peut laisser entendre que le changement quel qu'il soit a une valeur en soi ; en ce sens, elle est très conformiste, très adaptée à l'idéologie « bougiste » de notre époque¹³. Elle est porteuse d'un jugement forcément dévalorisant sur ce qui existe, puisque ce qui existe est par définition à réformer, donc erroné, sclérosé, infidèle. Et ce jugement atteint immédiatement celles et ceux qui nous lèguent l'Eglise dont nous héritons. La formule n'est donc pas exempte d'un certain nombrilisme, voire d'une forme d'orgueil. Enfin, elle manifeste, lorsque nous répétons ce slogan à la manière d'une incantation, quelque chose comme une obsession ecclésiastique, qui n'est pas très protestante et qui mérite d'être interrogée.

Bien sûr, et je ne l'oublie pas, la formule *Ecclesia reformata semper reformanda* n'est pas non plus sans potentialités positives. Elle invite à ne pas se satisfaire de ce qui existe. Elle appelle à débusquer les sources d'immobilisme. Elle stimule la curiosité œcuménique. Elle peut encourager une certaine humilité. Elle rappelle, surtout, que l'Eglise n'existe pas pour ce qu'elle est. En somme, *Ecclesia semper reformanda* soit, mais à la condition que l'Eglise ne cherche pas par là à se perfectionner elle-même, mais qu'elle exprime ainsi son désir d'être toujours à nouveau renouvelée par le Dieu vivant, dans la perspective de son règne qui vient.

4. Plutôt que de décréter des réformes, soyons attentifs aux renouvellements.

C'est pourquoi, quatrième étape, plutôt que d'une *ecclesia semper reformanda*, je formulerais plus volontiers l'espérance d'une *Ecclesia semper renovanda*, l'espérance d'une Eglise entraînée dans un renouvellement continu, dont Dieu est le sujet.

Je le disais tout à l'heure, l'Eglise est le fruit de l'action créatrice de Dieu. Dieu a parlé et Dieu parle ; Dieu parle et « *Ecoute ! Dieu nous parle...* Son Esprit renouvelle sans cesse cette écoute partagée.

Dieu est ainsi lui-même en mission. Il précède et il accompagne celles et ceux qu'il envoie dans son champ de mission. Les Ecritures le signifient de multiples manières. Ainsi, selon

Matthieu, Jésus précède les siens et leur dit : « Je suis avec vous tous les jours ». Ainsi, selon Luc dans le livre des Actes, Paul, Silas et Timothée voient l'Esprit leur barrer des routes et leur ouvrir des chemins. Ainsi, selon Jean : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Après avoir dit cela, il souffla sur eux et leur dit : Recevez l'Esprit saint ». ¹⁴

L'Eglise n'est pas une avant-garde qui se lance à elle-même le défi d'une mission. Elle n'est pas constituée dans un premier temps, en vue de recevoir, dans un second temps, une mission. Mais elle est incluse dans la mission de Dieu lui-même, puisqu'elle apparaît dans l'écoute partagée de la Parole de Dieu.

La question de la réforme de l'Eglise ne peut donc pas être : que nous faut-il améliorer, voire changer, pour être plus fidèle à la mission qui est devant nous ? Mais elle devient : où Dieu est-il en mission ? Comment Dieu est-il en mission ? Où Dieu jette-t-il

en terre la semence, de telle sorte que celle-ci germe et croisse, sans même que l'on sache comment ? ¹⁵ Non plus : « Que faut-il réformer dans l'Eglise ? », mais : « Où Dieu renouvelle-t-il son Eglise ? », car il s'agit d'être avec lui dans sa mission.

Dès lors, il nous faut nous placer à l'affût des manifestations de renouvellement de l'Eglise. Et parmi ces manifestations, un signe doit attirer notre attention. Non pas le succès, la pureté doctrinale, la modernité ou que sais-je. Mais la joie. La joie signale que Dieu est à l'œuvre. Elle est fruit de l'annonce de la Bonne nouvelle, trace du royaume, liée à la vie en Christ, etc.¹⁶ Là où la joie apparaît en lien avec l'Evangile, peut-être se trouve-t-on en présence d'une de ces jeunes pousses du règne de Dieu. Probablement Dieu donne-t-il là rendez-vous à son Eglise. Je dis « probablement », car nous ne sommes jamais dégagés du nécessaire travail de discernement. Mais là où la joie vient, Dieu sans doute nous fait-il signe que là il est en mission, que là un renouvellement est à l'œuvre.

¹³ Pierre-André TAGUIEFF, *Résister au bougisme*, Paris, Fayard, 2001.

¹⁴ Cf. respectivement, Mt 28,7 et 20, Ac 16, 6-10 et Jn 20,21s.

¹⁵ Mc 4, 26-29.

¹⁶ En hébreu, *šimehāh*. Dans l'Ancien testament, voir notamment dans Es (par ex. 51.3 ou 55.12) et Ps (21.7 ou

33.21). Dans le Nouveau testament, *chara*. Fruit de l'annonce de la Bonne nouvelle : Lc 2.10 ; trace du royaume : Mt 13.44 ou 25.21, Rm 14.17 ; liée à la vie en Christ : Jn 15.11.

5. Où discerner aujourd'hui ces renouvellements de l'Eglise en mission avec Dieu ?

Alors, cinquième étape, si l'Eglise est le cortège de celles et ceux qui sont entraînés avec Dieu dans sa mission, un cortège appelé à se renouveler de joie en joie, où pouvons-nous aujourd'hui apercevoir des signes de ce renouvellement créateur ?

J'en donnerai trois exemples. Je ne peux le faire que rapidement, mais ils renvoient chaque fois à des situations concrètes, précises, dans notre Eglise. Il s'agit du désir de lecture biblique, de l'appétit pour le témoignage, de l'ouverture vers un christianisme post-confessionnel.

La lecture de la Bible n'a pas le vent en poupe. Nous en faisons volontiers un marqueur identitaire et, peut-être plus encore, nos frères et sœurs d'autres confessions nous tendent-ils ce miroir. Mais si la place des Ecritures reste en effet un pilier doctrinal et si la Bible est au cœur de bien des événements familiaux et communautaires, la pratique de la lecture biblique est faible. La moitié seulement de l'ensemble des protestants déclarés lit la Bible au moins une fois par mois ; cette proportion est plus importante chez les protestants évangéliques et moins importante chez les luthéro-réformés¹⁷ ; mais partout, cette lecture recule. Il s'agit là de chiffres et de moyennes, qui cachent des situations très disparates. Car lorsqu'on est attentif, on voit de nombreux signes d'un désir renouvelé de lecture de la Bible : les stages de *lectio divina* refusent du monde, les ateliers bibliques du Grand Kiff font le plein même lorsqu'ils ont lieu de bonne heure, l'outil Ze Bible attire des milliers de jeunes, l'animation biblique touche un public inédit...

Ce dernier point me semble particulièrement significatif. Pendant les décennies d'après-guerre, les efforts en matière de lecture biblique ont été centrés sur la vulgarisation des résultats de la recherche historico-critique, puis des lectures synchroniques. Depuis quelques temps, les méthodes d'animation biblique privilégient la lecture de la Bible conjugée à la quête existentielle et à l'animation de groupe. Cette approche éveille un désir de lecture biblique, avec une puissance d'impact parfois tout-à-fait étonnante et dont le trait dominant est à l'évidence la joie. La joie de l'expérience d'une lecture nourrissante menée avec d'autres. C'est cette joie, liée à la lecture des Ecritures, qui me fait dire que là, un renouvellement est à l'œuvre. C'est dire toute l'importance de la dynamique que nous sommes en train de mettre progressivement en place dans notre Eglise, pour encourager la lecture personnelle et communautaire des Ecritures.

Une dynamique pour encourager la lecture personnelle et communautaire des Ecritures

L'Eglise est en mission quand elle est en dehors d'elle-même.

Deuxième exemple : l'appétit renouvelé pour le témoignage. Pendant longtemps, le témoignage rendu à l'Evangile pouvait se contenter d'une assez forte dimension d'implicite. Dans une culture où l'on savait référer une allusion, une posture ou une action à sa motivation chrétienne, point n'était besoin de souligner cet aspect. La retenue et même l'enfouissement pouvaient être des manières très adaptées, parce que « en creux », d'envisager le témoignage rendu à l'Evangile. Pour nous qui avons intériorisé la discrétion à un point extrême, celle-ci était devenue comme une seconde nature. Ce contexte-là a tellement changé, mêlant notamment sécularisation et méconnaissance de l'Evangile, que nous comprenons désormais notre Eglise non plus comme un petit troupeau qui doit rester dans l'entre-

soi et se serrer les coudes, mais comme une Eglise qui doit ouvrir les bras, partager l'Evangile reçu, bref devenir, ouvertement et avec franchise¹⁸, « une Eglise de témoins ». Or, et c'est là le point que je veux souligner, là où l'on s'engage concrètement dans cette voie, la joie est

manifeste. On le voit particulièrement dans les formations individuelles et communautaire au témoignage¹⁹, dont le nombre augmente régulièrement. C'est cette joie des personnes et des communautés, liée à la redécouverte de la possibilité, de la pertinence et de l'importance témoignage explicite, qui me fait dire que là, un renouvellement est à l'œuvre.

Dernier exemple : l'ouverture vers un christianisme post-confessionnel. Depuis le début du vingtième siècle, le mouvement missionnaire et le mouvement œcuménique relativisent progressivement les frontières entre confessions chrétiennes. Les évolutions contemporaines du croire renforcent cette perte de pertinence des critères doctrinaux et des appartenances ecclésiales, en privilégiant l'expérience et l'itinéraire singulier. Et les réactions identitaires, qui existent dans le christianisme comme partout, confirment *a contrario* cette tendance. Or, là où cet abaissement des frontières confessionnelles est vécu comme un dépassement et non comme un reniement, comme un enrichissement et non un nivellement, il s'accompagne de joie. On l'observe tout particulièrement dans les lieux d'engagement diaconal ou dans les occasions de prière commune, par exemple à Taizé où de plus en plus de jeunes de notre Eglise se rendent. C'est cette joie, liée à l'expérience post-confessionnelle lorsque celle-ci a du sens, qui me fait dire que là, un renouvellement est à l'œuvre.

Désir de lecture des Ecritures bibliques, appétit pour le témoignage, ouverture vers un christianisme post-confessionnel : ce sont trois exemples de renouvellements – il y en aurait d'autres – qui

¹⁷ 79 % des protestants évangéliques, 32 % des protestants luthéro-réformés. Sébastien FATH et Jean-Paul WILLAIME (dir.), *La nouvelle France protestante*, Genève, Labor et Fides, 2011, p. 407.

¹⁸ Le Nouveau testament parle de *parrhèsia* (Mc 8.32, Jn 18.20, Ac 4.13.31, 2 Co 3.4, etc).

¹⁹ Formations « Je crois, comment le dire ? » et FETE (Formation « Eglise de témoins »). Voir le rapport de la Coordination nationale évangélisation formation, § 4.1.

s'accompagnent de joie, qui font naître et se déployer cette joie. Là sans doute, Dieu est en mission. Là sans doute, il appelle son Eglise à l'y rejoindre. Là, sans doute, la plus petite des graines du Royaume s'apprête à devenir la plus grande des plantes potagères.²⁰

6. En mission avec Dieu, l'Eglise existe pour ceux qui n'y sont pas.

Etre mise en marche par les renouvellements que Dieu opère, et dont la joie est un signe fréquent : tel me semble être le chemin de « réforme » véritable de l'Eglise. Et les décisions ecclésiastiques peuvent dès lors prendre sens, lorsqu'elles consistent en quelque sorte à prendre concrètement au sérieux cette mise en marche dont Dieu est sujet, lorsqu'elles facilitent et contribuent à la liberté de mouvement à la fois rendue possible et exigée par cette marche.

On le voit, et c'est ma sixième étape, l'Eglise est en mission quand elle est en dehors d'elle-même. Elle est en dehors d'elle-même en son fondement, puisqu'elle est appelée par un autre, qui est Jésus-Christ. Elle est en dehors d'elle-même en son horizon, puisqu'elle annonce le royaume de Dieu qui vient et devant lequel elle s'effacera. Elle est en dehors d'elle-même quand elle est en mission avec Dieu : le semeur ne commence-t-il pas par sortir avant de semer ?²¹ Le berger ne déserte-t-il pas son troupeau²² pour chercher le mouton qui lui manque et le ramener, dans une joie superlative ? L'Eglise existe pour ceux qui n'y sont pas. « C'est en se décentrant qu'elle se recentre, c'est à la périphérie qu'elle est 'dans le mille', c'est sur le seuil qu'elle est vraiment à sa place ».²³

Ce faisant, l'Eglise est très exactement fidèle au Dieu vivant, qui se fait connaître en Jésus, le Christ. Car le Dieu de Jésus-Christ est un Dieu qui se révèle hors de lui-même, en se cachant, ou encore sous son contraire, comme aimait à le répéter Luther. Un Dieu non pas glorieux mais crucifié, un Dieu non pas évident mais scandaleux, un Dieu dont la présence prend les traits de l'absence, un Dieu que nous découvrons non pas au plus haut des cieux mais dans une crèche, sur une croix, plongé au cœur de l'existence limitée et vulnérable des hommes.

*

Aujourd'hui, frères et sœurs, alors que nous fêtons les 500 ans de la Réforme, alors que notre si vieille et à la fois jeune Eglise travaille à déclarer sa foi, prions Dieu pour qu'il renouvelle son Eglise. Demandons-lui de nous faire entrer dans sa mission. Cherchons les signes de son Règne, qu'il plante et qu'il nous confie.

Oui, Eglise protestante unie de France, avance de la réforme vers le renouvellement ! Et la joie sera ton cortège !

Laurent
SCHLUMBERGER

²⁰ Mc 4, 30-32.

²¹ Mc 4,3.

²² Lc 15, 3-7, beaucoup plus radical que Mt 18, utilise bien *kataleipō*, abandonner, et *erēmos*, désert : le berger déserte effectivement le troupeau de ceux qui lui appartiennent pour se concentrer sur celui qui lui manque. Et cet abandon des 99 proches pour 1 éloigné, qui est ramené, détail significatif, chez

le berger et non pas réintégré au troupeau, entraîne une triple joie (vv. 6 et 7) !

²³ Laurent SCHLUMBERGER, *Sur le seuil*, Lyon, Olivétan, 2005 (rééd. 2016), p. 66.

Voir aussi : CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES, *Ensemble vers la vie. Mission et évangélisation dans des contextes en évolution*, Olivétan / Perspectives missionnaires, 2015, notamment la deuxième partie : « Mission depuis la périphérie » (pp. 25-32).

4. Message du trésorier du Conseil national

Le dossier financier que vous avez reçu présente les comptes 2016 et les prévisions des années 2017 et 2018 ; il vous montre les dispositions mises en place pour clarifier la présentation de ces comptes notamment en relisant les différentes missions assurées par l'Union nationale et ses services, en réexaminant les provisions et donc en revisitant les prévisions des années à venir. Mais je voudrais ici et à ce moment aller au delà de l'aspect nécessairement formel de présentation des comptes de l'année pour insister sur l'autre facette du « métier » de trésorier : celle qui concerne la démarche en matière de trésorerie et de gestion des disponibilités qui peu à peu se met en place et sera déterminante pour les années à venir.

1. Depuis plusieurs années, j'insiste sur le fait que la FIPE (Fondation pour les institutions protestantes européennes) qui gérait les dons reçus d'un donateur depuis de nombreuses années, nous avait informés qu'elle n'assurerait plus le financement de projets du fait que le donateur avait décidé de ne plus abonder cette Fondation. Je rappelle que tous les dons étaient dirigés vers des projets qui accentuaient la visibilité de l'Eglise, sa présence dans la société, qui soutenaient les actions d'évangélisation et non le financement du fonctionnement ou même des activités culturelles habituelles de l'Eglise, pour lesquelles seules les offrandes des fidèles sont mobilisées. Et c'est ainsi que grâce à la FIPE, l'Eglise a pu entreprendre des actions aussi diverses que les 2000 débats en l'an 2000, l'évangélisation dans la région Est avec les Equipes pastorales missionnaires, le Grand Kiff de 2013 et celui de 2016, qu'elle a pu apporter des bourses d'étude pour des ministres, une subvention pour monter une exposition « Eglise de témoins » en 2013, assurer la recapitalisation d'Olivetain, soutenir les actions de communication menées par les Eglises locales lors de la création de l'Eglise unie, et bien d'autres. Et par ailleurs, en plus, la FIPE a permis à de nombreuses associations ou Eglises sœurs de développer, par notre intermédiaire, des actions spécifiques comme l'aide aux Tziganes, la création de postes pour la Mission populaire, l'Institut Al Mowafaqa au Maroc, Protestants en fête en 2013, et d'autres associations proches comme TO7 à Toulouse, les Baladins, les Eclaireuses et Eclaireurs unionistes, et encore bien d'autres.

Nous avons donc vécu avec cette assurance que ces projets soutenus par ce donateur, qu'il fallait certes accompagner avec les moyens humains et techniques, pouvaient être réalisés sans une intervention financière de notre part, sans un prélèvement sur des fonds constitués et affectés à ces missions. Nous ne dirons jamais assez notre reconnaissance.

Or, au titre de la FIPE, cet exercice 2016 est marquée par deux événements significatifs : comptable et financier.

Comptable, lorsque le commissaire aux comptes a demandé de déprécier partiellement le « produit à recevoir » (en d'autres termes, la créance) que nous avions sur la FIPE puisque, depuis le début des interventions de la FIPE, les actions ont été réalisées et préfinancées par l'Eglise sur l'engagement donné par la FIPE de soutenir ces projets. Prudence et responsabilité : même si la FIPE a confirmé l'essentiel de ses engagements, cette alerte lancée par notre commissaire aux comptes transforme l'excédent du titre A en déficit sur les comptes de l'Union ; elle nous invite à délibérément changer notre mode d'intervention sur les projets et actions spécifiques.

Financier, en restant vigilant en permanence sur l'état de nos disponibilités, qu'elles soient nécessaires à la trésorerie de fonctionnement de l'institution et suffisantes pour assurer nos engagements à long terme, en matière de retraite notamment. Nous avons d'ailleurs anticipé cette démarche en dotant le fonds « Projets » de 280 000 €, ceci faisait suite à une dotation déjà de 200 000 € en 2015 lors de la création du Fonds « Témoignage et Développement ».

Nous sommes passés ainsi d'un régime de constitution de « réserves pour garantie » (garantie pour assurer les retraites des ministres, garantie pour événements imprévus, garantie pour l'immobilier) à un régime de « réserves pour redistribution ». Il est nécessaire de préserver et sécuriser nos avoirs, mais aussi de les faire « travailler », de réaliser des produits et, d'une part se donner les moyens de satisfaire les projets et initiatives engagés à tous les niveaux de l'Eglise, et d'autre part, de prévoir et provisionner les investissements qui permettront à notre Eglise d'assurer ses missions à l'avenir. Ceci se traduit par une vigilance, nouvelle il faut le reconnaître, une responsabilité dans le suivi des produits financiers, des valeurs mobilières et dans la stratégie globale de la gestion financière.

Mais, aujourd'hui, avons-nous des projets à défendre ?

Certes, depuis la création du fonds « Témoignage et développement » en 2014, plusieurs projets se mettent en place : la communauté étudiante de Fives-Lille, le projet Littoral en CLR, l'évangélisation en Centre-Bretagne et bientôt l'aumônerie universitaire à Lyon. D'autres événements ont eu lieu et ont bénéficié des aides du fonds « Projets » : des rassemblements en PACCA, en CAR, ... On peut penser que des idées ont germé dans les autres régions, que les Eglises locales et paroisses sont aussi au travail, mais convenons avec réalisme que l'imagination est souvent étranglée par des contingences immédiates, et que, souvent, l'imagination n'est pas au pouvoir !

2. Car il s'agit bien de préparer l'Eglise de demain.

Il s'agit de s'engager avec confiance : la mutation de nos habitudes financières n'est pas la plus difficile à mettre en place. Le repli sur un langage administratif, sur la valorisation de la structure, nous guette comme l'arrêt avant la dernière marche, celle qu'il faut oser.

Comment surmonter les craintes et réticences qui se sont manifestées dans les Eglises locales et paroisses lors des campagnes nationales « Choisir de donner » 2015, 2016 et 2017 ? Le taux de participation des foyers à la vie financière locale diminue et certaines Eglises choisissent de ne pas participer à la campagne, dont pourtant l'objet est de reprendre contact avec ceux qui se sont éloignés.

Comment expliquer que les recettes ordinaires des associations locales diminuent, les contributions au budget régional aussi, mais que les dépôts des réserves des Eglises locales augmentent ?

En effet, il s'agit effectivement de préparer l'Eglise de demain, de « *passer de la connivence au partage, de l'entre-soi à la rencontre, d'Eglise qui serre les coudes à une Eglise qui ouvre les bras. D'Eglise de membres à une Eglise de témoins.* »

Denis RICHARD



5. Aumônerie (éléments)

Aumônier : Pasteur Philippe B. Kabongo-Mbaya

A. Jeudi, ouverture

Invitation au silence

Musique

Prière d'ouverture synodale

Frères et sœurs, soyez bénis, nous voici ensemble, présents les uns aux autres, présents devant Dieu, Seigneur de l'Église, le Père de Jésus le Christ, et notre Père.

Nous sommes ensemble pour aller plus loin, ensemble

Rendus frères et sœurs par un autre que nous-mêmes

Lecture de la Bible, Actes 1, 6-11

6. Ils étaient donc réunis et lui avaient posé cette question : « Seigneur, est-ce maintenant le temps où tu vas rétablir le Royaume pour Israël ? » 7. Il leur dit : « Vous n'avez pas à connaître les temps et les moments que le Père a fixés de sa propre autorité ; 8. mais vous allez recevoir une puissance, celle du Saint Esprit qui viendra sur vous ; vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. »

9. A ces mots, sous leurs yeux, il s'éleva, et une nuée vint le soustraire à leurs regards. 10. Comme ils fixaient encore le ciel où Jésus s'en allait, voici que deux hommes en vêtements blancs se trouvèrent à leur côté 11. et leur dirent : « Gens de Galilée, pourquoi restez-vous là à regarder vers le ciel ? Ce Jésus qui vous a été enlevé pour le ciel viendra de la même manière que vous l'avez vu s'en aller vers le ciel.

B. Jeudi soir

Accueil

Nous nous retrouvons, pour un court moment de recueillement, avant d'aller échanger librement, amicalement, les uns les autres, et d'aller se reposer pour demain. Pour ce jour de la fête de l'Ascension, qui est une autre manière de témoigner de la résurrection du Seigneur, je vous propose de chanter au cantique 34/30, l'ensemble des strophes.

Bénédiction

La paix est là, mes amis, disponible comme Dieu, bienfaitante comme son amour, apaisante et sûre comme sa confiance.

La paix est là pour toi, pour moi, pour le monde, si inquiétant soit-il, pour l'Église.

Amen

C. Vendredi

Accueil

Lecture : Actes 1, 9-11

« 9. A ces mots, sous leurs yeux, il s'éleva, et une nuée vint le soustraire à leurs regards. 10. Comme ils fixaient encore le ciel où Jésus s'en allait, voici que deux hommes en vêtements blancs se trouvèrent à leur côté leur dirent : « Gens de Galilée, pourquoi restez-vous là à regarder vers le ciel ? Ce Jésus qui vous a été enlevé pour le ciel viendra de la même manière que vous l'avez vu s'en aller vers le ciel. »

Bénédiction

Ami(e)s,

La paix est là, disponible comme Dieu, bienfaitante comme son amour, apaisante et sûre comme sa confiance.

La paix est là pour toi, pour moi, pour le monde, si incertains soit-il, et l'Église.

Amen

D. Samedi

Accueil

J'espère que votre nuit aura été bienfaisante. Nous nous dirigeons vers la fin de ce Synode et je vous propose un dernier moment sur les épisodes du récit de l'Ascension dans le premier chapitre des Actes des Apôtres. Nous nous recommandons ainsi au Seigneur par ce moment de méditation. Soyez béni(e)s. Je vous invite à chanter au cantique 36/25

Prière

Nous nous plaçons, Seigneur, devant toi pour ce temps d'écoute et de partage. Face aux fureurs et aux folies de notre monde, nous n'avons d'autre secours que celui de ta promesse et la confiance que tu nous accordes, en nous confiant ta Parole. Amen.

Lecture : Actes 1, 12-14

« 12. Quittant alors la colline appelée Mont des Oliviers, ils regagnèrent Jérusalem – cette colline n'en est distante que d'un chemin de sabbat. 13. A leur retour, ils montèrent dans la chambre haute où se retrouvaient Pierre, Jean, Jacques et André ; Philippe et Thomas ; Barthélemy et Matthieu ; Jacques fils d'Alphée, Simon le zélote et Jude fils de Jacques. 14. Tous, unanimes, étaient assidus à la prière, avec quelques femmes dont Marie la mère de Jésus, et avec les frères de Jésus. »

E. Dimanche, culte synodal

1. Liturgie

Accueil

C'est du milieu du monde, malgré ses bruits et ses fracas, que le Dieu de Jésus Christ nous rencontre. Son amour incomparable nous accueille. Sa paix insondable nous fortifie et nous éclaire. C'est son Esprit qui inspire son peuple et qui veille sur le monde.

Louange

Pardon

Prière

Oui, Seigneur, garde nous en Ton Esprit et fais nous connaître ton Nom. Où irions-nous ? C'est toi qui es la vie éternelle. Amen

Lectures : Actes 1, 12-14, Jean 17, 1-11, Prédication (voir 2. ci-dessous), silence

Présentation des nouveaux ministres

Chorale : Psaume 118

Reconnaissance du ministère du Conseil national

Cantique 41/42

Offrande

Intervention musicale de Daniel Schrupf

Préface

Cantique 62/42

Sainte Cène

Intercession

Notre Père...

Action de grâces

Seigneur Jésus-Christ, tu as mis ta vie entre nos mains ; tu as été notre invité. Aujourd'hui c'est toi qui nous as accueillis ; à nous maintenant de remettre tout ce que nous sommes entre tes mains. Accueille nos vies ; renouvelle-nous et recrée-nous. Ce que nous étions est passé ; ce que nous serons, par toi, est encore à venir. Guide-nous. Emmène-nous
Amen

Parole de clôture du Synode par la Modératrice

Envoi

Quand sur un chemin, une lumière éclaire tes pas, rends grâce.

Quand au fond de toi, rien ne vient confirmer ton espérance, confiance.

Quand autour de toi, en toi, une parole, un geste, allège ta souffrance, rends grâce.

Quand devant toi, le blé et l'ivraie croissent ensemble, prends patience et rends grâces.

Bénédictio

2. Prédication

Jean 17, 1-11

Frères et sœurs, chers délégués synodaux,

Durant ce synode, je me suis efforcé de vous conduire par quelques courtes méditations au travers du récit de l'Ascension du Seigneur, au premier chapitre des Actes des Apôtres.

L'évangile de Jean 17, 1-11, est celui qui est prévu pour ce dimanche. Nous sommes dans un contexte proche de celui du thème de l'Ascension.

Au chapitre 16 de cet évangile, Jésus prépare ses amis à la séparation, à sa disparition. Ici au chapitre 17, il prie pour ses disciples, avant d'être retiré de ce monde par les événements de la Passion que nous connaissons.

Le contexte est particulièrement lourd, grave. On pressent l'angoisse et presque le désarroi. Quand nous écoutons ces récits, c'est comme si nous y étions.

Alors, imaginons un instant ce que ressentaient les premiers chrétiens proches de l'auteur du 4ème évangile, au début du IIe siècle de notre ère. L'intensité de l'angoisse de ces chrétiens au moment où tensions, conflits et persécutions commençaient à être leur lot quotidien. L'exclusion des chrétiens des synagogues, les anathèmes, la rupture d'avec le judaïsme forment le cadre historique réel, qui éclaire la trame narrative de ce qui est raconté entre autres dans ces chapitres 16 et 17 du 4ème évangile.

C'est ce vécu des chrétiens johanniques qu'il faut deviner, car tout ici semble en filigrane.

Nous sommes plus de soixante après la mort et la résurrection du Christ.

Le texte qui nous a été lu est une prière. Une prière d'intercession. On l'appelle communément, la « prière sacerdotale ». Tel le grand prêtre intercédant pour Israël dans le temple, voilà Jésus qui prie pour ses amis avec des mots ardents et graves.

« Prière sacerdotale ». Je ne sais pourquoi j'ai toujours attribué cette expression de « prière sacerdotale » à la Bible de Jérusalem, traduite en 1956 par des experts catholiques consacrés à la recherche biblique en Palestine.

En réalité, la tradition donnait déjà ce titre à la prière ultime de Jésus en faveur de ses amis ; mais c'est un théologien réformé, oui, David Chytraeus²⁴, un bibliste éminent de la fin du 16ème siècle, en fut l'inventeur.

C'est sur cette prière que je fixerai mon intérêt, en sollicitant votre attention sur un point qu'elle aborde. « La prière sacerdotale » parle de maints sujets importants. Celui que je retiens représente un enjeu notable, qui est revenu également dans les travaux de notre synode : il s'agit du monde.

A son sujet, Jésus prononce cette phrase lapidaire : « Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés... » (v.9). Et tout au long de cette prière, au demeurant belle et émouvante, la mention du « monde » reste explicitement et largement négative.

« Je ne prie pas pour le monde... ». On est surpris, presque interloqué, par une affirmation aussi tranchée que tranchante !

Quelle pourrait être la valeur d'une prière qui exclut à ce point ? Les disciples apparaissent ici comme des élus privilégiés, et dans leur suite, l'Eglise que nous formons reçoit d'eux cette élection, puisque nous nous croyons dans leur suite...

Notre question alors est de savoir comment comprendre cette prière en faveur de ces « élus », une prière pour laquelle le « monde » n'est plus qu'un danger, voire « Le danger » par excellence ? Comment éviter que cette « prière » pour les « élus » ne soit pas en réalité une simple obsécration de ces « élus » eux-mêmes, qui placent sur les lèvres de leur Maître des paroles aussi extrêmes ? N'est-ce pas cela qui leur permet de légitimer une hostilité irréductible envers le Monde, de quelque manière qu'on le pense ?

Cette prière n'est-elle pas le modèle même de la prière « sectaire », qui pose la diabolisation du Monde comme un préalable à son évangélisation ? Vous voyez le paradoxe !

²⁴ H. van den Bussche, *Jean*, Desclée de Brouwer, Paris, 1967, p. 448.

Pourtant, il ne vous a pas échappé qu'à certains moments dans cette « prière de consécration »²⁵, apparemment « préférentielle », « unilatérale », Jésus se trahit lui-même et se contredit.

A la différence de ce qui est dit au verset 11 : « qu'ils soient un comme nous sommes un. », Jésus précise peu après : « ... afin que le monde croie... » (vs. 21-22).

Nous aimons réciter la demande de Jésus, au verset 11, avec des trémolos (œcuméniques) dans la voix, aux veillées de prière pour l'unité, en oubliant comment elle est explicitée plus loin. L'amitié, la fraternité, entre chrétiens sont désirées comme des preuves sûres de communion. Or, ce que montrent ces versets 21-22 c'est malgré tout l'amour originel de Dieu pour le monde : « ...afin que le monde croie » ! Ce n'est tout de même pas une déclaration foudroyante d'hostilité dirigée contre le monde.

Dans la prière « sacerdotale », Jésus donne l'impression de demander une chose et son contraire ! Et si ces deux manières opposées de parler du « monde », dans cette prière, nous renseignaient sur un écart entre ce que Dieu veut pour le Monde et l'expérience historique propre des disciples face au monde ? Et si ces deux manières opposées n'étaient au fond qu'une impasse, une impasse qui n'a peut-être rien à voir avec le propos bien compris de l'oraison ?

Presque au début de cette prière, Jésus déclare : « J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu as retirés du monde pour me les donner » (v.6a). Toutes les traductions rendent bien ce sens. Mais, est-ce un contresens que de relire différemment cette même phrase ? En effet, le texte peut aussi se traduire par « J'ai manifesté ton nom à partir du monde... », ou « Du monde, j'ai manifesté ton nom aux hommes que tu as retirés du monde... ». Même si cette traduction est un peu lourde, on voit autrement ce qui est dit.

La nuance n'est pas négligeable ! Ce n'est pas du ciel²⁶ ou d'un ailleurs insondable que se manifeste le nom de Dieu ; mais à partir de ce monde, de ce monde-ci, à partir duquel Christ nous ouvre à son Père.

Peu à peu, il devient difficile, voire impossible, de trouver une justification à la haine du Monde, qui découlerait de ce point précis de la « prière sacerdotale ».

S'agissant de la disposition du Christ à l'égard du Monde, le seul critère que nous ayons pour mieux comprendre ce dont il s'agit, le seul qui ait un sens cohérent c'est sans conteste : « Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle » (Jean 3,16).

Nous nous souvenons de la place unique qu'avait ce passage dans la Déclaration de foi de l'ERF (Eglise réformée de France) de 1938 !

Jean 3,16... Ce que nous entendons là n'est pas d'abord l'affirmation de l'amour de Dieu pour toute personne qui se tourne vers lui, permettant également de croire en son amour en faveur du monde, mais l'inverse. C'est parce que Dieu aime inconditionnellement le monde que quiconque, dans ce monde, croit en lui reçoit la vie en plénitude.

Notre Dieu ne déteste donc pas le Monde. Il peut le juger. C'est différent. Car dans le regard de Dieu le monde n'est pas un royaume de bisounours. Il est ce monde. Notre Dieu, si saint soit-il, n'établit nullement entre son monde et le nôtre une préférence manichéenne, accordée à une certaine tendance tenace dans le christianisme, qui consiste à survaloriser l'intériorité humaine aux dépens de l'extériorité du monde, d'où son fils pourtant manifeste le nom divin. Bien souvent à notre insu, cette survalorisation de l'intériorité nous rend partenaires de la privatisation de Dieu, de son « retrait » assumé par rapport à sa création et face aux grands problèmes du monde. Non, c'est une autre perspective qui nous sollicite ici.

Est-elle différente de la 1ère demande du « Notre Père » : « ...Que ton nom soit sanctifié, sur la terre comme au ciel » ?

Puisque ce monde n'est pas un royaume de bisounours, en l'aimant, Dieu nous aide et nous soutient face aux ambiguïtés et au mal du Monde, et dans le Monde. Au cœur du tragique, devant l'étendue des injustices, une lucidité nous sollicite. Elle doit être maintenue, pour empêcher que notre rapport au monde ne dérape en une exécution farouche ou en un détachement aristocratique et stoïque.

Cette lucidité doit demeurer fondée sur la conscience de la grâce. En dépit du fait que le monde reste ce qu'il est, en dépit du fait que chacun de nous est dans sa vérité devant Dieu, la conscience de cette grâce est l'unique condition de notre commune espérance.

De la même manière que nos cœurs peuvent être tordus, courbés de l'intérieur sur eux-mêmes, de la même manière le monde, lui aussi, peut être tordu, tourné de l'intérieur sur lui-même. N'est-ce pas ce que Martin Luther nous a enseigné du péché ? L'état intérieur recroquevillé sur lui-même, ce repli profond sur soi, non pas comme dans l'épreuve d'une dépression, mais le refus existentiel des

²⁵ Une autre désignation, plus moderne, de la même prière.

²⁶ « La divinité ne vient pas du ciel comme [un] homme [qui descend] de la montagne, elle est dans le ciel et reste dans le ciel, et pourtant elle est aussi, en même temps, sur la terre et reste sur la terre », disait Martin Luther (WA 26, 16-18 ; MLO VI, p.109) cités par Marc Lienhard, *Luther*, Labor et Fides, Genève, 2017, p. 283.

autres, du tout autre que soi-même. Ce n'est pas une simple conduite d'autoprotection, mais de l'orgueil au sens biblique. Et bien souvent les deux positions sont siamoises !

Le monde tordu, incurvé sur lui-même ? Ce sont des systèmes de domination et de pouvoir, des mécanismes culturels et économiques qui incarnent ce que nous appelons le Monde, la figure redoutable de la « mondialisation ». Ce « monde de quelques-uns » qui supervisent, colonisent, globalisent la terre.

Oui, un monde incurvé, qui ne prend soin au fond que des profits et des intérêts particuliers. Ceux des seigneurs de ce Monde !

Loin d'une « diabolisation » rétive, réactive et naïve, la « prière sacerdotale » pourrait alors s'entendre comme un cri d'alerte, une mise en demeure radicale face à ce qui défait le monde.

Voici devant nous un monde qui humilie nuit et jour les pauvres et les plus fragiles. Christ ne prie pas pour la prospérité de ce monde-là et sa préservation, mais veut sa transformation.

Voici devant nous un monde qui affame, provoque la mort des masses, la destruction progressive de la terre et de ses écosystèmes. Christ ne prie pas en faveur des bénéfices réels ou symboliques qu'un « monde » tire de cette gigantesque injustice, mais travaille par nous, dans la prière et l'engagement, au redressement difficile de tout ce qui est tordu, de tout ce qui est terrifiant, en ce monde-là.

Et voici le blé et l'ivraie qui croissent ensemble dans le secret de nos vies. Christ ne prie pas que l'on dépose le semis de blé, pour le replanter dans des champs sécurisés, dans des jardins protégés ; mais intercède afin que notre attente de la moisson soit sans mélange.

Le Seigneur « ne prie pas pour le monde... » ? En vérité, c'est l'inverse qu'il fait. Sans relâche, il intercède pour le monde. Car c'est du monde qu'il nous révèle le nom de Dieu et nous garde en ce nom. Notre propre prière peut ainsi avoir un sens. Car nous ne savons pas ce qu'il convient de demander dans nos prières (Romains, 8,26).

De la même manière que l'Église est sanctifiée, c'est-à-dire invisiblement « sanctuarisée » dans le nom du Père, dans la sainteté de ce nom de délivrance, de la même manière, le nom de Dieu lui-même n'a que ce monde pour tout abri, sa demeure secrète, le temple invisible où il demeure. C'est ici le lieu où le langage humain atteste que le Monde n'est pas absenté de Dieu et que jamais il ne saurait l'être ! Car Dieu est fidèle. Et cela, en vertu de cette confiance : « Nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes »²⁷.

Amen.

*



²⁷ Une forte affirmation qui articule le *Catéchisme de Heidelberg* à sa reprise par la « Déclaration de Debrecen » (Hongrie) lors de l'Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale de 1998.